



**Carlo DI ANTONIO - Ministre du Gouvernement wallon**

Environnement  
Bien-être animal  
Aménagement du Territoire  
Transports et Mobilité  
Aéroports

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# **MAÎTRISE DES NUISANCES SONORES AUX ABORDS DES AÉROPORTS WALLONS**

---

Ce jeudi, le Ministre wallon en charge des Aéroports **Carlo DI ANTONIO a fait part des conclusions de la 3<sup>ème</sup> révision des plans d'Exposition au Bruit des aéroports wallons.**

Tous les 3 ans, le Service Public de Wallonie est chargé de vérifier si le plan d'exposition au bruit, qui sert notamment de référence pour la définition des compensations dont peuvent bénéficier les riverains, correspond à la réalité du terrain.

Il apparaît qu'il n'y a **pas lieu de réviser les zones des Plans d'Exposition au bruit des aéroports wallons** de Charleroi-Bruxelles Sud et de Liège Bierset.

\*\*\*

**Les résultats indiquent en effet que les enveloppes de bruit simulées dans le cadre de la vérification opérée par le SPW sont plus petites que celles arrêtées par le Gouvernement en 2004.** Les simulations informatiques se basent sur l'activité réelle ainsi que sur les perspectives d'évolution à 10 ans de chaque site aéroportuaire. Elles tiennent également compte de nombreux paramètres comme le type d'appareil, les perspectives de fréquentation, la répartition horaire, le choix des procédures de vol,...

**Deux raisons principales permettent de compenser l'impact sonore de l'accroissement de l'activité des deux aéroports wallons :**

- d'une part, les **progrès technologiques** qui conduisent à des appareils de plus en plus silencieux ;

- d'autre part, une **amélioration des procédures de pilotage**, en collaboration avec Belgocontrol et les compagnies aériennes, qui ont permis de diminuer l'impact sonore individuel de chaque vol au sol.

La révision des plans d'Exposition au Bruit des aéroports wallons est le fruit d'une collaboration entre les différents partenaires du secteur : le Service Public de Wallonie, la SOWAER, l'ACNAW (Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires en Région wallonne), Liège Airport, BSCA et les compagnies aériennes Ryanair et TNT Airways.

**Contact Presse :** Marie MINET – 0479/888.475 - [marie.minet@gov.wallonie.be](mailto:marie.minet@gov.wallonie.be)